

Le dossier de l'enfant en CMPP et/ou CAMSP

Contenu, droit d'accès, écrits professionnels

Cette formation propose de décrire et préciser le cadre juridique et méthodologique des dossiers des patients. Elle concerne les enfants et/ou adolescents en CMPP et/ou CAMSP. Elle propose une approche centrée sur la finalité des dossiers, sur leur organisation et leur tenue. Elle concerne l'ensemble du dossier, dans ses dimensions administratives, médicales, thérapeutiques, paramédicales, pédagogiques, sociales et socio-éducatives le cas échéant.

Le dossier est avant tout un outil au service de la prise en charge de l'enfant/adolescent et de sa famille. Objet d'enjeux, il se situe à un carrefour clé du suivi : qualité du diagnostic et du traitement, interdisciplinarité, évaluation des soins, évaluation, respect des droits de l'enfant, confidentialité, place des parents, des partenaires, etc.

Cette formation vise d'une part, à préciser le cadre juridique de la tenue des dossiers et d'autre part, à rechercher des solutions pratiques, conformes au droit.

Cette formation s'intègre au parcours de formation « Documentation à impact clinique en CMPP et/ou CAMSP » (voir modules complémentaires mentionnés en marge).

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre légal et réglementaire
- Savoir évaluer l'organisation et la tenue des dossiers
- Être en mesure d'engager ou de poursuivre un travail d'évolution des dossiers
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Cadre juridique

- Définitions et textes applicables
- L'autorité parentale et ses implications
- Obligations tirées du RGPD et obligations liées à l'informatisation
- Sécurité des informations
- Durée de conservation des dossiers
- Secret et confidentialité des informations

II. Le dossier au CMPP et/ou CAMSP

- Contenu juridique minimum
- Organisation du dossier
- Quels critères de qualité de l'organisation et de la tenue d'un dossier ?
- Informations strictement confidentielles
- Notes personnelles
- Protocoles de test
- Productions des enfants
- Éléments communicables et non communicables

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- Modalités d'accès au dossier et limites
- Relations avec l'extérieur : hôpitaux et professionnels de santé, écoles...
- Transmission d'informations en cas d'orientation et en fin de prise en charge

III. Ateliers

- Évaluation des dossiers
- Difficultés rencontrées
- Solutions proposées
- Mise en commun
- Vers un guide d'utilisation du dossier ?

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*



Sur mesure : nous contacter



Sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

Documentation et écrits professionnels en CMPP et/ou / CAMSP : de l'inscription à la fin du suivi

Intégrer le DIPeC au process clinique en CMPP et/ou CAMSP

Le règlement de fonctionnement : outil de détermination des règles et du cadre

Information et inscription

Contactez-nous

Tél. : 02 97 80 30 40

contact@analys-sante.fr

www.analys-sante.fr

ANALYS-SANTÉ

Organisme de formation enregistré sous le n° 53560923356

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

2, Coat Kistin 56530 QUEVEN

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement / Tarif non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Maryse Le Bail (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr) pour un traitement confidentiel.